L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 28 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN horticulteur français demande, en ville ou à la campagne, de l'emploi pour travaux de greffe. Salaire modéré. S'adresser bureau du journal, J. R. 28juil—1f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A vendre—Excellente maison haute en briques, location centrale, neuf appartements, admirablement tapissé, confortable, en parfait état, termes faciles. Adressez Box 1,726.
13 juil—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,156—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Dr S. L. Henry, Mme Fannie J. Cormier et Mme Adélaïde Preston, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27juil—27 31 août5

Succession de George Huhner et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr George Huhner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 31—août 5

Succession de Joseph Moralès.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 340—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Laura Moralès, administratrice de la succession de Joseph Moralès, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juil—19 24 28

Succession de Geo. T. Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,012—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary McKenna, Veuve de George T. Hodgins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juil—19 24 28

Succession d'Alfred Joseph Brugier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank S. Drolla, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
19 juil—19 24 28

Succession de Nicholas Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,289, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Larrieu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

Succession de Huey Roan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,256—Division D.—Attendu que Alice Roan, femme de Samuel Marks, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Huey Roan et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

Succession de W. B. Ringrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39 913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Honoria B. Ringrose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 juil—25 29—3 août

Succession d'Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,548—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Bordenaquis, Veuve Edmond Cabiro, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juil—21 25 31

Succession d'Henry B. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,224—Division D—Attendu que Mme Adeline Taylor McNeill, femme d'Henry B. Kelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Henry B. Kelly, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de George Jackson et femme Catherine Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,216—Division D.—Attendu que Mme Mary Goodwin femme d'Alexandre Rodd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu George Jackson et femme, Catherine Jackson, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de Théodore Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,172—Division C—Attendu que Joséphine Ruck, veuve de Théodore Stumpf, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Théodore Stumpf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

Henry Heilmers versus Marie Consuadine, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,492.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Heilmers, plaignant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 juil—28—août 1 5

Louis J. Morel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,466—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27—août 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,262, Division D.—Washington J. Tracy vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Washington J. Tracy qui demeure en cette ville, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire public, à son bureau No 36 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 20me jour d'août, à [illegible] heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et vaquer à toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1894.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18—août 4 20

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Shérif

D'un vaste assortiment de valeur et bien choisi d'épiceries de fantaisie et de famille, de vins, liqueurs, whiskies, eaux-de-vie, gin, vin rouge, bière, rhum, eaux minérales, viandes, tabac et cigares. Aussi, 1 coffre-fort, 1 réfrigérateur, 2 compteurs d'argent (cash registers) 5 comptoirs, moulin à café, boîte à beurre, 1 wagon et divers autres articles dans ce genre d'affaires.

Dans l'Affaire de
F. Hollander & Co. versus Albert Werner

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 42,318.—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux coin Huitième et Carondelet—Tout le contenu, toutes les installations, meubles, etc., du magasin d'épiceries qui se trouve dans le dit local. Le tout d'après un inventaire enrégistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—au 3 août incl

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de
Bois de charpente. Bois de charpente. Bois de charpente.

Orleans Manufacturing & Lumber Co., Limited
versus
G. W. Nott, Receveur et Liquidateur W. J. Athens, Lumber Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,307—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 8 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur le Nouveau Bassin, rue Julie, entre Clara et Claiborne.
Environ 189,287 pieds bois de cypre.
Environ 6853 pieds de bois de pin, de dimensions diverses, etc., selon un inventaire enrégistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 juil—27—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Contenu, etc., d'une Grocerie et Buvette, aussi une Pool Table, Coffre-fort, etc.

A. S. Rose & Co. versus The Louisiana Co-Operative Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,106.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 25 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 août 1894, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux, coin des rues St-Bernard et Marais.
Un lot d'épiceries assorties, de vins, d'installations et d'articles divers, etc.
Aussi, une table de billard pool et un coffre fort.
Le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif, du contenu et installations, etc., d'une buvette.

A. Socola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local No 139 rue Decatur—
Le contenu et installations, etc. de la buvette que contient le dit local, consistant, en comptoir, vitrine, miroir, verreries et plaqués, vins, liqueurs, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juillet—25 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,996.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No Douze de l'îlet No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et annexé à un acte de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, le 23 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 953 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois îlets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. **BAINS**
27 juil 1 an

VIN NATUREL.

J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent du célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "S-ivator", eau qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
22 juin—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme L. M. Delogny vs ses Créanciers

No 1,641—Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse St Jacques.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—MERCREDI, 29 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 17 juillet 1894, par l'Hon. Walter Guion, juge de la Cour ci-dessus, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain morceau de terre connu comme Delogny et quelquefois connu comme plantation sucrière de Cabahanoosee situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, ayant à peu près 26 arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 75 à 80 arpents, s'étendant à et borné par les doubles concessions de la dite plantation, borné en haut par les terres appartenant à feu Valérien Choppin et maintenant à sa veuve, et en bas par les terres appartenant alors, aussi audit Choppin, s'étendant jusqu'aux quarante arpents et alors par autres ter es anciennement, formant les doubles concessions de Millet. Les lignes fermées de quatre et demi degrés, plus ou moins, et ayant à peu près 1,750 arpents de superficie de bonne terre à sucre. Il y a à peu près 115 arpents de plant de canne, 135 arpents de souche de première année, 75 arpents de souches de deuxième année, 65 arpents de maïs et 55 arpents en fèves d'engrais.
Tous les travaux de l'entière récolte sont terminés (laid by) et en bonne condition. Sur la plantation il y a 23 mulets, 13 charrettes, outils aratoires et environ 125 cordes de bois, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets payables à l'ordre de l'acquéreur et par lui endossés, garantis par hypothèque spéciale, privilèges et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final. L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles telles que le non aliénando, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées, la sucrerie pour la somme de dix milles piastres et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.
Acte vente pardevant M. Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28juil—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dits deux rues (la rue en arrière étant Webster),

—ET—

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magazine, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magazine (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.
Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.
Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenant, en quelque sorte que ce soit, située dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 26 de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tous les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant deux cent quatre vingt-quatre pieds sept pouces et trois lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et une première profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant à angles droits avec la rue Constance cent vingt six pieds six pouces et cinq lignes, puis à angles droits vers la rue Constance cent vingt quatre pieds et six pouces et cinq lignes, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° **Huit certains lots de terre**, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci, anciennement appelée Burtheville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par les rues Magazine, Calhoun, Camp et l'avenue Henry Clay. Lesquels dits lots, d'après un arpentage fait par H. B. W. Reynolds, voyer, à la date du 23 mars 1890, sont numérotés de 11 à 18 inclusivement, et partie du lot No 21. Le dit lot No 11 mesure trente-six pieds 1 pouce et trois et demie lignes de face à la rue Magazine, trente-quatre pieds six pouces et une ligne et demie sur la ligne du fond; cent quarante-deux pieds deux pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds deux pouces et sept lignes sur le côté le plus rapproché de l'avenue Henry Clay. Le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Magazine et de l'avenue Henry Clay et le dit lot et le lot No 13 mesurent chacun trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur des lignes du fond, sur cent quinze pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun une façade de trente un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay (avec mesure semblable sur les lignes du fond) sur une profondeur de cent quinze pieds. Le lot No 18 mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes sur la ligne du fond) sur une profondeur de cent quinze pieds; et la portion de terre qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue Camp, mesure environ soixante dix-neuf pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 20 27—août 3 10 14

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Norbert Rasson vs Dave Ellis.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No 20,685. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon entrepôt, No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI, 9me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 28 juil—28—août 1 9

Hy. Lagardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 13,834—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre Nos 767, 768 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix septième et Lowerline, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
La vieille bâtisse ayant deux chambres et appartenant à M. Chackene, mesurant 12 pieds sur 20 ; un lot de plants d'artichauts ; un lot de haricots grimpants, et toutes les barrières entourant le dit carré d'îlet de terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
26juil—

L. P. De Rautte & Co., vs Frank Casales

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans, Lne.—Nos 13,847 et 13,848—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue Magazine, en face du Marché Magazine, entre les rues Ste-Marie et St-André, dans le Quatrième District de cette ville, le 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le contenu du "Time Saloon" buvette.
D'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 juil—

Albert N. Robelot vs Mme Clara L. Payne

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No 20,683—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt ancien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, le 1er jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juil—21 28—1er août

John St-Paul vs Jos. T. Taylor.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans — No 26,958 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le SAMEDI, 28 juillet 1894, à 10 heures A. M., au coin des rues Nord Remparts et St-Louis, Deuxième district de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le contenu du bar room, comptoir, verrerie, liqueurs, etc., etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
19 juil—19 25 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIETES COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUEES.
Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.
L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.
Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.
Le Magasin Central, No 16 Passage de la Bourse.
Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.
Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.
L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.
La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.
L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.
La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis, No 159 Avenue Esplanade.
La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.
La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.
La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.
La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.
L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.
La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Remparts.
Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.
—ET—
Une Plantation sur le Bayou Têche Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir.

COMMERCE.

1° **Terrain d'affaires florissant**, comprenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin sud-est de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure d'après un plan du certificat d'arpentage de Louis H. Pilié, sous-voyer de la ville, le 3 déc. 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 2 mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune; 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur et de façade rue Baronne; 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne; et 23 pieds 9 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation centrale et sa proximité aux grandes structures commerciales et de vente de construction dans le voisinage, lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour le capitaliste clairvoyant. Sujet à des baux y attachés expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $2,250 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

2° **L'emplacement de commerce bien connu, longuement établi et prospère de A. B. Griswold**, dans ce magasine en briques à 2 étages No 19 rue Royale dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le terrain No 3, et mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 59 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Dans le meilleur situation au-dessous de la rue du Canal, ce qui en fait un productif placement d'une valeur sans égale. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° **Le massif magasin en briques à quatre étages** No 24 rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Canal et Douane. Le terrain mesure environ 23 pieds 1 pouce de façade rue de Chartres sur environ 65 pieds de profondeur, selon un plan de C. A. Hedin, le 22 avril 1855.

4° **Le massif magasin en briques à quatre étages**, No 26 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Canal et Douane. Le terrain est désigné, par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, député-voyer de la ville, en date du 15 jan. 1880. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 62 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Douane, par une propriété appartenant au [illegible], et du côté vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à John Hagan. Ces magasins sont dans une excellente situation, près des magnifiques magasins de L. Godchaux. Ils sont maintenant occupés par MM. Stoll & Lister, dans le commerce de Notions, successeurs de W. E. Rau, qui s'est retiré après y avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° **Le magasin en briques à trois étages**, avec attic, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 2 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 5 pouces de largeur à la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° **L'attrayant magasin en briques à deux étages** No 15 rue Decatur et 18 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorsière, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.
Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur îlet d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° **Le magasin rémunératif en briques à trois étages**, No 53 rue Decatur, coin sud-ouest de la rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Douane et Bienville.
Le terrain est désigné par le No 5 sur un certain plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 9 août 1849, annexé à un acte passé pardevant W. W. Christy, ancien notaire, le 14 août 1849. Le dit terrain forme le coin Decatur, anciennement Vieille Levée, et Bienville, et mesure 23 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Decatur, sur 74 pieds 5 pouces et 1½ ligne de profondeur et de façade rue Bienville. Près de la rivière, de chemins de fer, et dans une bonne situation. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1895 au taux de $540 par an.

8° **Le magasin et résidence en briques bien situé, à trois étages**, No 59 rue de Chartres, coin nord-ouest de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Bienville et Conti.
Le lot de terre mesure, en mesure française, 22 pieds de face à la rue de Chartres sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Bienville.
La propriété a le magasin et autres chambres au rez de chaussée, grande vérandah au second étage, et salons et chambres à coucher au second et au troisième étages. Connu comme l'emplacement du grocerie populaire de MM. Mastrel & Dietrich. Il est bien situé pour autres affaires ou résidence, et le succès de ceux qui l'occupent indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1896 au taux de $840 par an.

9° **L'entrepôt en briques à un étage**, avec côtés en bois du magasin de musique de Junius Hart, Nos 157 et 159 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Remparts. Le terrain est composé de deux lots, mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. A proximité du centre des affaires, accessible par des rues pavées, le rend agréable pour entrepôt ou autre but commercial. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $300 par an.

MAISONS ET RESIDENCES.

10° **La résidence en briques à deux étages**, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet, ayant balcon en fer, corridor, dix chambres, allée, etc., dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Tremé, St-Pierre et St-Claude.
Le terrain est une certaine portion mesurant 48 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 44 pieds 6 pouces de face à la rue St-Pierre, 68 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St-Claude et 68 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur ligne vers la rue Tremé, le tout d'après un plan par L. H. Pilié, voyer, le 22 avril 1880, dont une copie est annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1880, commandant le grand commerce à la tête du Vieux Bassin et près de la grande fabrique de cigares de MM. Wall. Un placement certain à être rémunératif.

11° **La résidence en briques à trois étages**, à trois étages et attic No 12 Place de l'Université, anciennement Dryades, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Place de l'Université, les rues Rampart, Canal et Commune, ayant corridor, salle à manger et cuisine au premier, corridors, deux chambres à coucher, chambre de bain, gaz, etc., aux étages supérieurs, cour dallée, citerne, hydrant, etc.
Le lot de terre est désigné par le lot No 1, sur un plan par H. Mouthenson, architecte et ingénieur civil, daté le 13 juillet 1846, déposé au bureau de L. T. Caire, ex notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la Place de l'Université sur 135 pieds 10 pouces et 1½ lignes de profondeur sur une ligne, et 134 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, avec une largeur au fond de 26 pieds 8 pouces, ensemble avec l'usage d'une allée au fond, en commun avec celui et autres lots de ce voisinage, et s'ouvrant sur la rue Rampart.
Près de la rue du Canal, des amusements et centre des affaires, ce qui la fait rechercher par une bonne classe de locataires, ou elle est convenable pour une résidence privée ou professionnelle. Cela pourra comme placement. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° **La belle résidence, cottage élevé en bois**, sur fondation en briques, No 159 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde, sur fondation en briques, retiré du trottoir, entouré d'un grillage riche en fer, accessible par un double escalier en fer conduisant à une grande galerie, dans un large corridor au centre, ayant d'un côté des salons doubles avec arches, bibliothèque salle à manger, de l'autre côté quatre grands appartements à coucher, chambre à bain et autres confort.
Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres. La fondation est de 12 pieds de hauteur, et est divisée en une cuisine, cave, quatre chambres à coucher, lavoir, etc. Au fond du terrain est une écurie en bois à deux étages, ayant remise pour voiture, étables chambres pour fourrages et chambre pour coucher. Le tout est décoré d'une façon exquise et bien fait partout. Les terrains sont spacieux et embellis, par des promenades, des arbres ombreux, arbustes et palmiers.
Le terrain est décrit comme une certaine portion, désigné par la lettre A sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 84 pieds 10 pouces du coin de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur du côté vers la rue des Remparts de 180 pieds 2 lignes et sur l'autre côté vers la rue St-Claude elle a une première profondeur de 140 pieds, puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pouces 5 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.
C'est une des plus parfaites résidences de la grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence aristocratique complète. A une petite distance de marche du centre des affaires et quelques minutes de plusieurs des nouvelles lignes de chars électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour cela des cartes seront fournies par les encanteurs. On pourra la visiter en présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° **La magnifique résidence en bois, à deux étages**, No 151 avenue de l'Esplanade, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre d'attente, et une chambre à coucher et cuisine au premier étage; corridor, sept chambres à coucher et chambre à bain au second étage. Au fond se trouve une bâtisse en briques, à deux étages, ayant dix chambres.
De chaque côté il y a amplement de terrain pour jardin et une jolie clôture. Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre B, sur l'esquisse mentionnée ci-dessus, par L. H. Pilié du 29 septembre 1885, laquelle dite portion de terre commence à une distance de 126 pieds 10 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue des Remparts, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse 79 pieds 11 pouces de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 199 pieds 4 pouces, et une première profondeur sur l'autre ligne du côté de 180 pieds 9 lignes, et à ce point s'élargit de 12 pieds 2 pouces, et à une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces 1 ligne. Une jolie résidence sur une belle avenue. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $780 par an.

14° **L'élégante et confortable Résidence en Briques à Trois Etages avec Attic**, No 50 Avenue de l'Esplanade, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Quartier, Chartres et Royale. Elle a galerie en fer, corridor, salons, salle à manger et cuisine et deux chambres au premier étage; corridor, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs, cour dallée, citerne, hangar, etc.
Le terrain est composé de deux lots, dont un mesure 21 pieds 4 pouces de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 110 pieds, et l'autre lot mesure 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 112 pieds plus ou moins et adjacent au lot décrit en premier lieu, faisant une façade totale sur l'avenue de l'Esplanade de 48 pieds 11 pouces 7 lignes. Sur un site convenable, ayant l'agrément de plusieurs lignes de chars urbains, et bien situé pour résidence tranquille et respectable. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

15° **La résidence centrale en briques à deux étages et attic**, No 170 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Dauphine, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors et 8 chambres à coucher aux étages supérieurs.
Le lot de terre mesure environ 26 pieds 2 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles, et s'étendant en arrière jusqu'à une allée au fond de 4 pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Bourgogne, en commun avec ceci et la propriété adjacente. A un îlet de la rue du Canal, du Grand Opera House et du Y. M. G. Club, et sera un placement rémunératif. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

16° **La belle résidence en briques à deux étages**, avec mansarde, No 161 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Remparts et Bourgogne, ayant corridor, salons, salle à manger et autres chambres au premier étage, corridors, dix chambres à coucher et chambres de bains aux étages supérieurs, allée et cour dallée, citerne, hangar, etc.
Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte pardevant M. de Armas, ex notaire le 26 avril 1859, lequel lot, d'après une esquisse par J. A. d'Hémécourt, le 1er avril 1859, mesure, en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville, 127 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Bourgogne, sur 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Remparts et 32 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond. Près du centre des affaires et en face du Y. M. G. Club. Un placement sûr et rémunératif, en demandant par ce qu'il loue au plus. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $960 par an.

17° **La Résidence Confortable en Briques à trois étages**, No 79 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, St-Louis, Royale et Bourbon, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, balcon, et quatre chambres à coucher aux étages supérieurs.
Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan par H. Howard architecte, le 20 septembre 1845, présentement dans le No 103, dans le livre de plans de T. Guyol, et d'après le dit lot ayant, en mesure américaine, 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, étant borné par le lot No 5, et sur l'autre côté par le lot No 3, et au fond par une allée ou passage, 3 pieds 9 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Bourbon en commun avec le dit lot et la propriété adjacente. Et une [illegible] convenable pour résidence ou comme placement et à proximité de la rue du Canal. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $540 par an, payable au taux de $45 par mois en hiver et $40 par mois en été.

18° **Le cottage-résidence antique et de belle apparence architecturale en briques à étage de terre**, No 281 rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, ayant galerie en fer, large galerie, corridor, quatre chambres et chambre à bain.
Le lot de terre mesure en mesure Américaine, 73 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 160 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur, et 74 pieds 9 pouces 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un plan par C. A. de Armas, voyer, le 18 octobre 1865. Dans un voisinage tranquille et respectable cela en fait un joli site pour résidence. En face de l'église Ste-Marie et du Palais de l'Archevêque. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $180 par an.

19° **La résidence bien construite en briques à trois étages avec attic**, No 286 N. Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Hôpital et Quartier, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, et corridors et dix chambres à coucher aux étages supérieurs.
Le lot de terre mesure en mesure anglaise 31 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue des Remparts, sur 67 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Bien situé pour demeure ou comme placement et rapportera sûrement un bon revenu.

20° **Le cottage en bois à un étage** Nos 99 et 101 rue Constantinople, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Aurelia, Magazine et Camp, retiré du trottoir et ayant galerie et six chambres. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lots Nos 5 et 6 sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 19 décembre 1872, annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 20 décembre 1872 d'après laquelle esquisse les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Aussi, une certaine portion de terre, dans le même district et îlet que les lots décrits ci-dessus adjacente au lot No 5 étant en arrière de ceux-là, désignée sur la susdite esquisse par la lettre A et formant le fond du lot No 24, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 30 pieds carrés. Dans un bon voisinage, à proximité des chars, des églises, marchés et écoles. C'est une bonne demeure.

HABITATION.

21° **Certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé sur la côté est du bayou Têche, dans la paroisse Ibérie, dans cet Etat, mesurant environ 5 3/4 arpents de face au dit bayou, sur 80 arpents de profondeur, faisant ainsi une surface superficielle de 460 arpents, et étant borné au nord, ou au-dessus, par les terres de P. R. Sandager, plus bas en partie par les terres de Toliver & Lee ou ses représentants et en partie par celles de la succession de Mme C. S. Lewis; en face par le dit bayou Têche, et au fond par un petit cours d'eau connu comme Petit bayou, sauf et exceptant une petite église construite sur le coin sud-ouest de dit morceau, faisant face au Bayou Têche, et connue et occupée par l'église Baptiste Nazarene, la dite bâtisse étant la propriété de la congrégation de la dite église. Dans une section des plus fertiles de l'Etat, accessible par chemin de fer et par eau, et sur une des plus pittoresques rivières.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, et sur-divisés de façon à satisfaire les parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à paiement final, les actes de vente devant renfermer les clauses usuelles de sécurité, telles que non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 juil—7 14 21 28—4 8 août

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.20
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages en 52 numéros, plus de 40 vols. par année
S'adresser à la librairie L. Dermigny, 126 W. 25th St. New York; sa succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes envoyé contre récep-tion de 3 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
23mai—3m—Dim Mer Jeu

LIQUIDATION,

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre selon les procédés de leur art.
Ouvrages en dents artificielles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Charles P. Gould vs ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,756.

Le Contenu des Nos 144 et 146 rue Conti,
Appartenant à la Bonner Pickle Co., Insolvable.

Lundi, 6 Août 1894, à 11 A. M.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 juillet 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique au local 144 et 146 rue Conti, le LUNDI, 6 août 1894, des effets suivants:
1 Machine et bouilloire.
Un lot vinaigre, catsup, pickles, Pepper, balances, bouteilles, etc., d'après inventaire.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs,
25 juillet—à date 201 rue Canal.

PAR DANZIGER & STERN.

MAGNIFIQUE OCCASION
—POUR—
Une Loge ou une Société
Dans le Deuxième District—Nos 248, 250, 252 et 254 rue Conti, entre Villeré et Robertson.
Avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Dimensions des Terrains 96x128.

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs.—MERCREDI, 1er août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—
Les susdits terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une vaste bâtisse en bois à deux étages, ayant corridor, ou salle de séances et petit appartement à l'arrière, et sur le second étage une grande chambre servant à des objets maçonniques, gaz, eau, etc.
Aussi, un cottage en bois couvert en ardoises, adjacent à la bâtisse précédente, ayant 2 chambres et cuisine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 juil—22 28 31

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676
Rue Magazine,

Entre Première et Philip.
MARDI, 7 AOUT.
Succession
—DE—
VICTOR PETIT.

No 38,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 133 borné par les rues Magazine, Constance, Philip et Première, laquelle portion mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et sur ce côté de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'îlet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rothes, daté 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et épouse par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant des rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arches et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor, vérandah, quatre chambres à coucher, galerie de fer. Une bâtisse à deux étages attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, étable, écurie, etc.
Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un an ou en un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèque, lien et privilège du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets, l'acte de vente contiendra les clauses de non aliénando et cinq pour cent pour forcer la collection des dits billets et vendu sans réserves. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de prendre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 10 septembre 1894, et devra avoir le loyer à partir de la date de l'acte de vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau, 18 rue Orléans.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31—août 7

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mercredi, 15 Août 1894, à midi.
ALGIERS REALTY. ALGIERS REALTY
Succession d'Abraham Wilcox.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,971.

MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'enchère publique, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du dit ordre daté et signé le 10 juillet 1894, la propriété suivante:
1° **Un certain lot de terre** ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse d'Orléans, à Alger, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Elmira, Homer et Chestnut, et désigné comme lot No 21 de l'îlet No 13, sur un certain plan désigné comme le No 103 déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Elmira sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.
2° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou appartenant qui se trouvent dans le même îlet comme et touchant le lot de terre ci-dessus décrit, et désigné par le No 22 sur un plan ci-devant mentionné, d'après lequel plan le dit lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmira et Jackson, et mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Elmira, 32 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Jackson.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur, et il devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant B Rouen, Esq., notaire public. Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.
12 juil—12 13 14 15 25—août 1 8 12 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence à Deux Etages dans le Premier District.
No 143 rue Race, entre Magazine et Constance.
A l'Encan.
Succession d'Andrew Brown.
No 29,723.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 8 août 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 26 juin 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir.
Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Constance, Robin et Magazine, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan fait par Schreiber, le 26 avril 1837, les dits lots mesurant chacun 25 pieds 8 pouces et 4/7 d'une ligne de face à la rue Race sur une profondeur de 120 pieds (au pied américain). Etant la même propriété acquise par feu Andrew Brown de Mme J. Callender et Mlle E. M. Callender par acte passé pardevant D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 26 juin 1857. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 143 rue Race, ayant galerie de face et corridor, et au premier étage, 6 chambres dans la bâtisse principale et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 8 chambres.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la date de la vente jusqu'à paiement final, l'acte de vente devra contenir les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets, le pacte de non aliénando.
Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley, notaire.
1er juil—1 8 15 22 29—août 5 8

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant.
Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—sem et dim

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Cottages en Bois à Deux Corps de Logis,
Nos 55, 57 et 59 rue Philip, Près Rousseau.

Dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als.
VENTE EN PARTAGE.
A L'ENCAN A DES CONDITIONS FACILES.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 29 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendus le 16 juillet 1894 et signés le 20 juillet 1894, Dossier No 41,302, dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als. pour un partage, à l'encan il sera vendu—
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Rousseau, Fulton et l'avenue Jackson, désignés par les Nos 1 et 2 d'après un plan de Moelhausen, le 18 juin 1845, dans les archives de M. Kennedy; les dits lots se touchant et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Philip sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain.
Les améliorations consistent en trois cottages en bois à deux corps de logis, connus par les Nos 55, 57 et 59 rue Philip, rapportant un revenu de $27 par mois.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, les taxes de 1894 doivent être assumées par l'acquéreur en addition de son enchère.
L'acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 juil—28 29—août 5 12 19 26 29

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE DE SYNDIC.

Assortiment choisi de Cigares, Cigarettes, Tabacs à fumer, à chiquer et à priser, Pipes et Blagues; Coffre-fort, Compteur d'argent (cash register), Balance Comptoirs, Rayons, etc.
—Aussi—
Cheval, Wagon et Harnais.
Terme du bail non expiré.
C. E. Sarrazin vs ses Créanciers.
No 43,051.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—JEUDI, 2 août 1894, à 11 heures A. M., au magasin coin des rues St Louis et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant à la place de l'Honorable juge Fred D. King, de la dite Cour, Division B actuellement en congé, en date du 19 juillet 1894 in re C. E. Sarrazin vs ses créanciers Dossier No 43,051, il sera vendu à l'encan savoir
Un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabacs, un coffre-fort, un compteur d'argent (cash register) des comptoirs, etc.
Egalement—Le terme du bail non expiré des lieux encoignure St Louis et Decatur du jour de la vente jusqu'au 1er oct 1895
Le dit bail étant à raison de $40 par mois et payable chaque mois
Condition—Comptant
22 juil—22 23 29—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété d'Encoignure de Choix.
Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.
Le staunch sternwheel steamboat "New Jennie."
Succession de Charles Techire.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 2 juin 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Charles Techire, Dossier No 42,711, il sera vendu à l'encan, savoir—
1° **Deux certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Conti et Derbigny, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan de Joseph Pilié voyer, en date du 1er mai 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles. Le voisinage est très bien bâti, bien amélioré et ces lots sont désirables soit pour affaires ou résidence.
2° **Le bateau à vapeur New Jennie**, de la Nouvelle-Orléans comme il se trouve maintenant dans le canal Carondelet (Vieux Bassin) près des rues Dorgenois, ensemble avec ses bateaux ancres, câbles appareils, meubles, machines etc., et décrit comme suit: longueur 104 pieds, cale 28 2/10 pieds, profondeur 4 pieds, 1 mesure 41 26/100 tonnes, sa capacité brute peut être estimée 77 tonnes et 19/100 livres, son numéro officiel est 130 327.
Conditions—comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley notaire
7 juil—7 10 17 21 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.
Succession de Lorenzo Medina.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans Lne., en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 juin 1894, in re succession de Lorenzo Medina, Dossier No 42 120 il sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat, étant à une distance d'environ 3 milles de la rivière Mississipi et mesurant un arpent de façade sur la côte gauche du Bayou Terre-aux-Bœufs et ayant une profondeur de 40 arpents, bornée au-dessus par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à R. F. Serpas, et au-dessous par la propriété appartenant actuellement ou anciennement aux héritiers de Lorenzo Medina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il faut excepter 73 pieds de façade sur la rive gauche du Bayou Terre-aux-Bœufs, sur une profondeur de 1 1/2 arpent appartenant à Charles Léon; lesquels 73 pieds de façade doivent se compter commençant à la limite inférieure de la portion de terre ici décrite, et venant vers la rivière Mississipi.
Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. D. Alexander, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente et assumera les taxes de 1894.
24 juin—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.
Joli Cottage rue Moralès.
Succession de Marius Baron.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,540, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1894, et un autre ordre en date du 28 juin 1894, dans l'affaire de la succession de Marius Baron, je vendrai à l'encan, savoir
Une certaine moitié de lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moralès, Mandeville, Espagne et Bons-Enfants, désigné comme le lot A, en date du 15 janvier 1853, et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Moralès sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations consistent en un joli cottage-résidence, retiré de la banquette, connu par le No 546 rue Moralès, bien subdivisé, hangar, cuve, etc., en face de l'Eglise Annonciation, près de toutes les commodités etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque etc., sur la propriété et portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles. L'acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant à la vente.
22 juin—29 30—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE,
UN LOT DE TERRE RUE MORALES.
Succession de Laura Briengier, veuve d'August N. Baron.
No —— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 juin 1894, et d'un ordre supplémentaire en date du 28 juin 1894, dans la succession de Laura Briengier, veuve d'Auguste N. Baron, Dossier No 42,541, il sera vendu à l'encan, à savoir :
La moitié la plus rapprochée de la rue Espagne, d'un lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 8, dans l'îlet borné par les rues Moralès, Bons-Enfants, Mandeville et Espagne, sur un plan par C. Giroux, le 15 janvier 1853, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire.
La dite moitié est désignée par la lettre B, et mesure 26 pieds 7 pouces 2 lignes et 9 points de face à la rue Moralès, sur une profondeur de 120 pieds, pouces 12 lignes et 5 points entre lignes parallèles, la dite propriété attenante au joli joli cottage connu par le No 546 rue Moralès, près de toutes les commodités, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894; l'acte de vente pardevant Theo. Bu seau, notaire aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
30 juin—30—juil 1 8 15 22 31

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE
—DE—
LIQUIDATEUR
DE LA
Fameuse Abita Ice Bottling and Manufacturing Company, Limited.

Une Grande Occasion
POUR LES
CAPITALISTES ET AUTRES.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129, nouveau numéro 611 rue Commune—Le MERCREDI, 1er août 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 juin 1894 et signé le 26 juin 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited, maintenant en liquidation, No 42 371 du Dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite compagnie, la propriété ci-après décrite, à savoir
1° **Un certain morceau ou parcelle de terre**, ensemble avec toutes et parties ensemble les droits, titres, privilèges bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Abita Springs, paroisse St Tammany mesurant conformément à un plan de W. H. B. Hangen, voyer de paroisse, daté le 20 mars 1891, à savoir commençant au poteau B, à une jonction du creek, 20 pieds du centre de la voie du chemin de fer East Louisiana et s'étendant parallèles au même jusqu'au poteau A, 528 pieds, puis au poteau C, 55 pieds, puis au poteau F parallèles à la première ligne, puis 55 pieds au point du commencement.
2° **Une autre certaine portion de terre**, avec les droits titres privilèges bâtisses et améliorations qui s'y rattachent, situé à Abita Springs, paroisse St Tammany, mesurant conformément à un plan de W. H. B. Hangen, arpenteur de paroisse, etc., savoir
Commençant à Post C, s'étendant le long du droit de passage de l'East Louisiana Railroad au Post F, 528 pieds, de là, suivant les détours du creek au Post E, environ 600 pieds, de là suivant la ligne de Level Street au Post D 917 pieds; de là au point de départ C 164 pieds.
Les améliorations consistent en bâtisses en bois contenant les machines de modèles les plus récents et les plus perfectionnés pour la fabrication de la glace et de la mise en bouteilles de l'eau des Abita Carbonized Springs.
Conditions—Comptant sans estimation.
Les taxes pour l'année courante (s'il y en a) devront être assumées par l'acquéreur.
Acte de vente pardevant G. LeGardeur notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er juil—1 4 11 18 22 25 29 30 31—août 1

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Magnifique Occasion pour un Acquéreur.

UN SUPERBE MOULIN A SCIE,
A STRADER, LOUISIANE,
—ENSEMBLE AVEC—
Une Grande Quantité de Terres Plantées de Cyprès l'Environnant,
—SUR LE—
Chemin de Fer Illinois Central
—ET LE—
Bayou Manchac.
PROPRIETES SITUEES Dans la Paroisse Tangipahoa

Smith Brothers & Co., Limited,
—ET—
Gentry Brothers
—VERSUS—
W. J. Athens Lumber Co., Limited
No 40 887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E

MERCREDI, 15 AOUT.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 juillet 1894, il sera vendu—
1° **Une portion de terre** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comme il est décrit sur un plan du voyer de Geo. H. Grandjean ingénieur civil, en date du 6 juillet 1894 comme suit. Le terrain (a) deux mesurent sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest du centre du chemin de fer Illinois Central R. R., sur une longueur de vingt chaînes partant du Quarantième poteau de mille du Illinois Central R. R. et s'étendant vers le sud. Les frontières nord et sud sont perpendiculaires au chemin de fer contenant dix (10) acres (sept et dix (6) acres est du chemin de fer, étant un total de seize (16) acres comprenant toutes les améliorations maintenant existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Lne, et étant dans la section 28, Township 8, Range Sud 8, District Greensburg, East La., de la susdite il doit être exclu le droit de la voie, s'il y a, de la Compagnie de Chemin de fer Illinois Central. Les améliorations consistent en un nouveau moulin à scie, avec tous les appareils modernes, une confortable maison pour pension et plusieurs cottages et bois submergés dans le Bayou Owl estimés entre 300,000 et 500 000 pieds.
2° **Le N. E. ¼ de la section 29 dans le** township 8 sud du Range 8 Est, dans le district de terre de Greensburg, renfermant cent soixante (160) acres, d'après la patente de l'Etat No 2 237, en date du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six cent soixante-huit au centième (600.68 A) acres, excepté la portion ci-dessus de terre et les améliorations décrites dans le section 1, et aussi la partie fractionnelle Nord de la section 23 contenant cent soixante-un et quatre-vingt-un et huit centièmes (161.08) acres, le tout dans le township 8 Range 8 et Est du district de terre de Greensburg, la dite terre comprise dans le 40e mile post de l'Illinois Central Railroad, et située près de ce 40e post, et bornée au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par la terre de Branch et au sud par le North Pass Manchac.
Conditions: comptant. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurly, notaire.
13 juil—13 18 25—1 8 15 août

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de Second District.
COTTAGES,
Prieur, près l'Avenue Ursulines.
Succession du Rév. Hyacinthe Tumoine.
No 41,180.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, nouveau numéro 123, vieux numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 3 juillet 1894, Dossier No 41,180 pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu—
1° **Un lot de terre** situé dans le faubourg Tremé, en cette ville dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 10 de l'îlet numéro 13 sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 31 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond et 107 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent consistant en un cottage simple en bois, 5 chambres et galerie sur le côté et désigné par le numéro municipal 185 rue Prieur.
2° **La moitié indivise du lot de terre**, situé dans le faubourg Tremé, en cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 13, borné par les rues Roman, Prieur, St-Philippe et Ursulines, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 33 pieds 7 pouces 6 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple en bois, 3 chambres et désigné par le numéro municipal 183 rue Prieur.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, en sus de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.
11 juil—11 18 25 août 1 8 15

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
11 HOURS TO CHATTANOOGA

L'Abeille
Bureau
NOUV
SAMEDI

CHE
ILLINO
Service en v
A partir de ... passagers de ... ont et partiron
No 26 Malle ... No 4 Chicago ... No 2 Malle R ... No 34 Exc. d
No 25 Malle ... No 3 Nouvel ... No 1 Malle R ... No 33 Exc. d
1er mars —
YAZOO AND MIS
Les trains de ... Station des
SOUTH
Départ de la N
Chemin de
EXPRESS LI
MERCREDI ... DIRECTE
Trains E ... Eclo
Bureau des ... 34
PA
THE NEW
(L'Abeille
A Daily New ... September, ... throughout ... States. The "Be ... French, and is ... Franco America ... family paper and ... our American ... who wish to en ... French language
Subscr ... By Mail—Pay
FEU
LES DRA
Pantal
JUI
PRE
BAZEIL
Ses yeux b ... cruels. ... Ah! c'est ... ter, je crois? ... —Oui, dit Ma ... ment souriant ... Vous êtes un m ... —Je pourrai ... mes hommes. ... —Je vous en ... Il hésita, pu ... sons le regard ... les épaules et ... Elle rentra ... pas de la nuit. ... La rencontr ... en elle de trop ... venirs. ... Elle se leva ... heure. ... Mais pendant